



|               |                                                                                                          |            |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Afrique       | <a href="#">Les pétrodollars libyens font saliver le monde</a>                                           | 2010.07.07 |
| Culture       | <a href="#">Togo TIKEN a chanté et parlé</a>                                                             | 2010.07.06 |
| Diplomatie    | <a href="#">Bernard Kouchner Il ne pèse plus rien dans les affaires africaines</a>                       | 2010.07.07 |
| Diplomatie    | <a href="#">Faure invité en Afrique du Sud</a>                                                           | 2010.07.07 |
| Gouvernance   | <a href="#">La bonne gouvernance au Togo la sempiternelle question de la transparence</a>                | 2010.07.07 |
| Gouvernance   | <a href="#">Faure Il y a des « Miss Vierges » dans mon pays ?</a>                                        | 2010.07.07 |
| Micro finance | <a href="#">MF Transparency to Launch Transparent Pricing Initiative in Eight West African Countries</a> | 2010.07.06 |
| Politique     | <a href="#">Les diplômes de Pascal Bodjona</a>                                                           | 2010.07.06 |
| Politique     | <a href="#">Eric Dupuy : « Olympio n'a jamais dirigé l'UFC ! »</a>                                       | 2010.07.07 |
| Politique     | <a href="#">UFC Maître Djovi GALLY dément une dissolution par voie judiciaire</a>                        | 2010.07.07 |
| Politique     | <a href="#">Pas de dissolution de l'UFC</a>                                                              | 2010.07.07 |
| Politique     | <a href="#">UFC Les députés AGO veulent créer un groupe parlementaire</a>                                | 2010.07.07 |
| Politique     | <a href="#">Djimon Ore reçoit la HAAC</a>                                                                | 2010.07.07 |
| Politique     | <a href="#">Dialogue et récupération</a>                                                                 | 2010.07.04 |
| Social        | <a href="#">Le risque réel d'un front social sans leader</a>                                             | 2010.07.07 |
| Social        | <a href="#">L'ATC a vu venir l'amalgame de Fabre</a>                                                     | 2010.07.07 |
| Société       | <a href="#">Un manœuvre tué dans un accident de travail à Lomé</a>                                       | 2010.07.07 |
| Société       | <a href="#">Togo Quand des mineurs se livrent à la prostitution</a>                                      | 2010.07.07 |

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : [info@cvu-togo.org](mailto:info@cvu-togo.org) - Internet : [www.cvu-togo.org](http://www.cvu-togo.org)

Représentation internationale : Courriel : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) - Internet : [www.cvu-togo-diaspora.org](http://www.cvu-togo-diaspora.org)

**LE TEMPS Afrique Les pétrodollars libyens font saliver le monde****Ram Etwareea** mercredi 7 juillet 2010

Tripoli dépense des milliards pour moderniser le pays. Une aubaine pour les entreprises étrangères et les proches de Kadhafi, alors que 8% de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté

La Libye multiplie des missions commerciales et économiques pour attirer les investisseurs étrangers. Dernière en date, elle a tenu salon mardi à Londres où il a été question de contrats. La précédente a eu lieu à Tripoli même en mars, en présence d'une centaine d'entreprises américaines, européennes et asiatiques. Depuis la levée de l'embargo en 2003, qui l'a frappé durant une décennie, le pays a hâte de se reconstruire. Tout est à faire. Tant dans le pétrole et le gaz, dont les réserves sont parmi les plus importantes au monde, que dans les infrastructures (route, rail, télécommunications, électricité, eau).

Les moyens ne font pas défaut. Selon Hasni Abidi, directeur du Centre d'études et de recherche sur le monde arabe et méditerranéen (Cernam) à Genève, un plan quinquennal de développement prévoit d'investir 65 milliards de dollars. Un autre organisme gouvernemental, la Libyan Investment Authority, dispose de 130 milliards pour le développement et l'armement. A ne pas confondre avec le fonds souverain libyen doté de 100 milliards et dont la mission est de faire des acquisitions à l'étranger. Les entreprises étrangères n'hésitent pas à déployer les grands moyens, y compris le trafic d'influences d'Etat, pour décrocher les contrats. La semaine passée, c'est le secrétaire d'Etat français aux Transports, Dominique Bussereau, qui a assisté à la signature d'une commande d'un paquebot de croisière auprès du chantier naval de Saint-Nazaire par l'armateur libyen GNMTTC, pour 565 millions d'euros. Salué par Nicolas Sarkozy, ce contrat arrive à point nommé. Les 2280 salariés et autant d'emplois chez les sous-traitants n'avaient qu'un seul engagement à jour. «Sans les bonnes relations, il n'y aurait pas eu de contrat», a avoué Dominique Bussereau.

L'axe Londres-Tripoli fonctionne aussi à merveille. Dans le Daily Mail du 5 juin, Saif al-Islam Kadhafi a révélé que l'ancien premier ministre Tony Blair travaillait pour le fonds souverain libyen et était devenu un proche ami de son père. L'entourage de Tony Blair a démenti, mais la révélation fait penser aux documents publiés par The Observer en août 2009, selon lesquels les autorités britanniques au plus haut niveau avaient traité des contrats, notamment pour Shell et BP.

«Ce sont les mêmes types de bonnes relations qui ont permis à des dizaines d'entreprises italiennes de décrocher des contrats en Libye, dans le pétrole et le gaz, mais aussi dans les infrastructures, explique Hasni Abidi. La Grèce a aussi sollicité l'aide libyenne dans cet esprit.» Les entreprises suisses ne participent pas moins à la course aux contrats libyens. En 2004, une délégation commerciale a visité Tripoli avec un certain succès. L'affaire des otages a empoisonné les relations entre la Suisse et la Libye, mais les affaires devraient retourner à la normale. En septembre, ABB disait qu'il n'était pas question de quitter la Libye.

**Une société à deux vitesses**

Les milliards et les contrats ne font cependant pas le bonheur de tous les Libyens. Hasni Abidi décrit une société à deux vitesses. «Les hôpitaux manquent d'équipements, raison pour laquelle les riches se font traiter à l'étranger. Le système d'éducation est peu performant et, jusqu'à récemment, l'enseignement de toute langue étrangère était interdit. Le chômage touche 20% des jeunes.» En 2009, le PIB par habitant était estimé à 14 600 dollars par année, mais 8% de la population, sur un total de 6,3 millions, vit au-dessous du seuil de pauvreté.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : [info@cvu-togo.org](mailto:info@cvu-togo.org) - Internet : [www.cvu-togo.org](http://www.cvu-togo.org)

Représentation internationale : Courriel : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) - Internet : [www.cvu-togo-diaspora.org](http://www.cvu-togo-diaspora.org)



6 07 2010 - Comme annoncé, le concert de l'artiste ivoirien Tiken Jah Fakoly a tenu ses promesses. Venu pour la seconde fois à Lomé, après un bref passage à Cotonou, le show de Lomé a comblé toutes les attentes de ces milliers de spectateurs qui ont fait le déplacement le samedi 03 juillet 2010 au Palais des Congrès de Lomé.

Prévu pour démarrer à 16 du samedi 03 juillet au Palais des Congrès de Lomé, le concert du « guerrier », Tiken Jah Fakoly, a accusé un grand retard. Tout commença vers 23h, avec en avant-première des artistes togolais dont Kézita et le groupe 100 Papier. Des passages époustouflants et émouvants de ces jeunes talents dans une chorégraphie hors pair.

Vint le moment tant attendu, dans les encablures de minuit moins, la sortie de la « voix des sans voix », Tiken Jah. Dans son accoutrement de scène, le boubou mandingue sur un pantalon de soldat avec des bottes aux pieds. L'artiste a tout d'abord présenté ses excuses au public pour le grand retard accusé et a promis que cela ne se reproduira plus. Tout le répertoire de l'artiste a été revisité, pour le grand bonheur du public qui chantait en chœur.

Les tubes comme : « Quitte le pouvoir, Soundiata Keita, la Franceafrique, Ouvrez les frontières, Tonton d'Amérique, Un Africain à Paris... » Ont emballé le public. Loin de donner que du plaisir aux mélomanes, Tiken a également fait passer des messages conscients, sa vision pour une nouvelle Afrique plus forte, unie et plus indépendante. Pour Tiken, « ceux qui ont réclamé la vraie copie de l'indépendance de nos pays ont été tous assassinés ». Il a ensuite appelé la jeunesse africaine à se réveiller et prendre son destin en main, car selon lui, « s'il y a Barack Obama aujourd'hui au pouvoir, c'est parce qu'il y avait des gens comme Martin Luther King, Malcom X... »

C'était la grande communion entre ce nombreux public et l'artiste, dans une ambiance aux musiques très engagées et accusatrices, le tout dans un décor aux couleurs jaune, rouge et vert, les couleurs de la « positive vibration ». En tout cas, personne n'a regretté ce spectacle qui a duré près de 3h d'horloge et pour ses fans, Tiken, reste et demeurera le « messie » qui, grâce à ses chansons, l'Afrique pourra se libérer.

## Diplomatie Bernard Kouchner Il ne pèse plus rien dans les affaires africaines



Mercredi, 07 Juillet 2010 12:53

**Le ministère des Affaires étrangères "ne pèse plus rien dans les affaires africaines", assure Jean-Christophe Rufin, ex-ambassadeur de France au Sénégal, qui dénonce le rôle obscur de Claude Guéant.**

Jean-Christophe Rufin, qui a quitté le 30 juin dernier son poste d'ambassadeur de France au Sénégal, dénonce, mardi 6 juillet dans le Monde, l'absence totale du ministère des Affaires étrangères dans les affaires africaines. Il critique largement le manque d'influence de Bernard Kouchner et pointe le rôle pour le moins obscur du secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant.

Sur le même sujet

Kouchner craint que Rufin "s'étouffe de haine"

Védrine et Juppé dénoncent l'affaiblissement du Quai d'Orsay

Interrogé sur le départ du secrétaire d'Etat à la Coopération, Alain Joyandet, Jean-Christophe Rufin revient sur le regard qu'il portait sur le rôle de ce dernier : "M. Joyandet, placé sous la tutelle du ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, prenait beaucoup plus ses ordres à l'Elysée qu'auprès de celui-ci". Car c'est bien l'Elysée qui est au centre des critiques de l'ex-ambassadeur, par ailleurs écrivain. Et notamment, le rôle tenu par le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant.

### "Tous les vieux travers"

"Les affaires africaines les plus sensibles sont tranchées par Claude Guéant, qui est un préfet et n'a pas une connaissance particulière de l'Afrique", affirme Jean-Christophe Rufin qui ajoute : "Le secrétaire général à la présidence agit d'autant plus librement qu'il n'en répond ni devant l'Assemblée, ni devant le gouvernement". Son verdict est donc sans appel : "Les années 2007-2010 ont vu se reconstituer tous les vieux travers de la relation franco-africaine."

### Un départ très réclamé par Wade

Après trois ans passés à Dakar, Jean-Christophe Rufin jette donc un regard assez désabusé sur la perpétuation de la fameuse "Françafrique", pourtant sévèrement dénoncée par Nicolas Sarkozy au début

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : [info@cvu-togo.org](mailto:info@cvu-togo.org) - Internet : [www.cvu-togo.org](http://www.cvu-togo.org)

Représentation internationale : Courriel : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) - Internet : [www.cvu-togo-diaspora.org](http://www.cvu-togo-diaspora.org)

de son mandat. Influence qui est parfaitement illustrée par les circonstances de son départ du Sénégal. Le président sénégalais Abdoulaye Wade avait demandé que Rufin soit démis de ses fonctions. Il a été suivi en ce sens par Paris. "Le président Wade a été souvent irrité par la sympathie dont je jouissais au Sénégal (...). Cela a pu déplaire et ma tête a été demandée à plusieurs reprises", explique l'ex-ambassadeur.

### "De qui parlez-vous ?"

Ces critiques acerbes de Jean-Christophe Rufin, qu'il avait déjà prononcé dans d'autres médias, n'ont pourtant pas semblé provoquer un émoi démesuré au Quai d'Orsay. Bernard Kouchner, interrogé à ce sujet, les a même balayées d'un revers de main : "De qui parlez-vous ? Ah ! L'homme que j'avais nommé, qui n'était pas ambassadeur, et qui n'est pas content que je ne lui téléphone pas alors qu'il a demandé lui-même à partir..." Bref, l'ironie paraît de rigueur au ministère face aux dénonciations répétées. Comme Bernard Kouchner, Jean-Christophe Rufin est un ex-médecin engagé dans l'action humanitaire, élu à l'Académie Française en 2008. Il a vécu durant trois ans à Dakar des périodes de tension avec le président Aboulaye Wade, au pouvoir depuis dix ans.

(Nouvelobs.com)



### Diplomatie Faure invité en Afrique du Sud



Publié le 07/07/2010 - 14 chefs d'Etat, dont celui du Togo, assisteront à la finale de la Coupe de Monde de football le 11 juillet. C'est ce qu'indique mercredi un communiqué du Département sud-africain de la coopération internationale.

Outre Faure Gnassingbé, les présidents du Malawi, du Gabon, des Comores, du Swaziland, du Zimbabwe, du Ghana ou du Burkina Faso sont attendus à Johannesburg pour participer le jour de la finale au sommet « 1 but : l'Education pour tous », organisé par le président Jacob Zuma et le patron de la FIFA, Sepp Blatter. Le déplacement de Faure Gnassingbé n'a toutefois pas été confirmé par la présidence togolaise et le porte-parole de la FIFA a de son côté indiqué mercredi qu'il était trop tôt pour savoir qui serait effectivement présent.



## **Gouvernance La bonne gouvernance au Togo la sempiternelle question de la transparence**

**Par Kislou Kokou GOMEZ** 7 juillet 2010

Pour doter le Togo d'une nouvelle loi fondamentale, les constituants de 1992 ont eu une vision très noble pour ce dernier en élevant la barre très haute. En effet, la constitution du 14 octobre 1992 s'arc-boute sur des principes d'un Etat de droit, de la séparation des pouvoirs, de la bonne gouvernance et sur des valeurs telles la démocratie pluraliste, le respect des droits et libertés fondamentaux des citoyens. Elle a été applaudie et célébrée par la communauté internationale parce que, non seulement elle protège au mieux les droits et les libertés des citoyens mais aussi, elle garantit une bonne administration du pays. Cette belle constitution devrait normalement conduire le pays à asseoir véritablement sa souveraineté et son indépendance sur les plans politique et économique.

La question fondamentale qui se pose est de savoir pourquoi, malgré cet arsenal juridique très consistant, le Togo va toujours si mal. Pourquoi la pauvreté a-t-elle élu domicile dans les foyers de la majorité des citoyens togolais ? Pourquoi le Togo ne se réveille-t-il pas de son sommeil profond malgré l'immensité des ressources matérielles et humaines dont il regorge pendant que les pays voisins font un bilan positif des fruits de leurs engagements ?

Ceci nous amène à constater plus simplement que le pays en est là, c'est entre autres, à cause de la corruption et de la mauvaise gouvernance.

### **La corruption, un des fléaux qui minent la gouvernance au Togo**

La corruption, les détournements de fonds publics et les abus de biens sociaux constituent le noyau dur des causes qui freinent le développement économique du pays. C'est une pratique courante dans les services publics administratifs comme industriels et commerciaux, dans les sociétés d'Etat, dans le secteur privé. Ces pratiques, érigées en système, sont décriées et condamnées par tous. Au nombre de ceux qui se sont plaints de la recrudescence de ce phénomène au Togo, figurent les personnalités importantes de l'Etat telles le président Faure E. Gnassingbé, le premier ministre Gilbert F. Houngbo et l'ex président de la cour suprême Abdou Assouma. Rappelons que selon le rapport annuel de 2009 de transparency international, le Togo occupe le 21ème rang sur les 47 pays africains évalués en matière de corruption ; ce n'est pas une position enviable bien que le Togo ait des avancées.

### **Les manifestations de ces pratiques**

La corruption semble avoir gagné presque tous les domaines d'activités au Togo. Les services publics administratifs sont devenus un domaine où la concussion est érigée en système de fonctionnement. C'est ainsi que les paiements occultes sont devenus l'élément catalyseur du fonctionnement normal de l'administration publique. Plusieurs raisons expliquent cette situation.

► D'abord, le faible niveau de vie des fonctionnaires est révélateur.

Dans une administration où le salaire devant garantir le mieux être du fonctionnaire lambda n'est pas garanti, les paiements occultes constituent pour ce dernier un complément salvateur. Subséquemment, la qualité du traitement des dossiers dépend de l'importance du pourboire à celui qui en est chargé. Plus les

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : [info@cvu-togo.org](mailto:info@cvu-togo.org) - Internet : [www.cvu-togo.org](http://www.cvu-togo.org)

Représentation internationale : Courriel : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) - Internet : [www.cvu-togo-diaspora.org](http://www.cvu-togo-diaspora.org)

pots de vin sont considérables, plus l'administré est particulièrement entretenu. A contrario, en l'absence de pots de vin, l'administré est victime inéluctablement de la pitrerie et de la lenteur excessive de l'administration dans le traitement des dossiers. Ce traitement conduit, sans contestation aucune, à un mauvais rendement.

En juin 2009, Abdou ASSOUMA, actuel président de la Cour Constitutionnelle et ancien président de la cour suprême, faisait affirmer publiquement que la justice togolaise est gangrenée par la corruption. C'est une triste réalité dans un Etat de droit où le magistrat en est considéré comme la cheville ouvrière. En effet, lorsque les magistrats sont mal payés, ils ne peuvent qu'être manipulables, au service des puissants pour assurer leur survie.

C'est cet illogisme qui sanctionne Jean de la Fontaine lorsqu'il écrit : « *selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir* ».

► Ensuite, le favoritisme et le népotisme en sont une autre raison.

D'abord, dans une administration normale, le favoritisme est une tare qu'il faut éradiquer dans la mesure où il fausse le principe de l'égalité du service public. A cause du favoritisme, nombre de personnes sont devenus des fonctionnaires d'où le bafouement du système méritocratique basé sur la compétence recherchée de l'agent. De manière caricaturale, prenons l'exemple d'un agent recruté et pour lequel le concours de recrutement est une simple formalité ; cet agent ne pourra, en aucun cas, respecter les principes élémentaires de fonctionnement de l'administration. Voilà, de nouveau, une voie royale pour la perpétuation de la corruption. En outre, le népotisme ou pour utiliser une expression locale, le « mindèfrèisme » qui n'est pas un secret de couloir semble la chose la mieux partagée au Togo. C'est ainsi que les postes dans l'administration y compris les postes de responsabilité à la tête de l'Etat, sont considérés comme un butin à partager entre proches parents et amis.

Aujourd'hui, l'existence de ces pratiques au Togo n'est plus à démontrer. Mais alors, que doit-on faire pour les éradiquer sinon les réduire substantiellement ?

### **Approche de solution au phénomène de la corruption**

L'économie togolaise va certainement à vau-l'eau et la montée exponentielle de la pratique des phénomènes sus-relevés exige qu'une solution concrète soit trouvée le plus rapidement pour que l'économie du Togo retrouve une seconde jeunesse. En effet, s'il n'y a pas de solution miracle, la voie qui nous paraît simple et logique, mis à part le retour aux principes et aux valeurs, restent non seulement le renforcement des institutions telles que la justice, la cour des comptes et la commission anti corruption mais aussi le changement de comportement du binôme corrupteur/corrompu.

### **La modernisation de la justice**

La corruption dans l'appareil judiciaire doit être combattue avec la dernière rigueur. La justice togolaise doit être au service de la communauté. C'est pourquoi l'indépendance et l'impartialité du juge, piliers de l'Etat de droit, n'ont de sens que si elles sont pensées comme un élément de politique publique. Il est temps que le magistrat togolais soit un oracle du droit vivant ou la bouche de la loi. L'engagement et la politique du chef de l'Etat doivent aller dans ce sens.

La juridiction administrative est une institution qui peut jouer un rôle fondamental en la matière. Au Togo, la chambre administrative de la Cour d'Appel qui devrait régler les contentieux opposant les personnes publiques aux administrés, sombre dans une léthargie profonde d'autant plus qu'elle n'a rendu qu'une seule décision depuis sa création malgré les centaines de requêtes enregistrées par elle. De manière générale, la justice togolaise peine à faire entendre sa voix dans le tumulte des passions politiques. Il faut que le/la politique ne se saisisse plus de la justice.

Dans tous les cas, espérons que le Programme National de la Modernisation de la Justice, déjà entamé, réduira les problèmes qui affaiblissent la justice togolaise.

### **L'effectivité de la cour des comptes**

Il y a quelques mois, la cour des comptes a été mise en place. Malgré l'espoir placé en elle, on a l'impression qu'elle est une institution fantôme créée pour plaire à la communauté internationale.

La cour des comptes a le devoir d'assainir les comptes de l'Etat et mettre des verrous contre les avantages personnels. Aussi, lui revient-il de punir éventuellement toute personne qui, n'ayant pas la qualité de comptable publique, manie des fonds destinés à une personne publique ou extraits de sa caisse. Pour ce faire, il faut la doter de moyens nécessaires.

### **La redynamisation de la commission anticorruption**

En 2001, le gouvernement togolais a mis en place la commission de lutte contre la corruption. Malheureusement, cette commission qui, a eu un début laborieux, rencontre des difficultés dans son fonctionnement au quotidien. En effet, les ministres Pascal BODJONA, Koffi ESAW et Hamadou YACOUBOU l'ont relevé devant le parlement togolais en 2009.

Faure E. GNASSINGBE, chef de l'Etat togolais affirmait : *« pour organiser la prévention et la répression de la petite et de la grande corruption, il est nécessaire de mettre en place un organe spécial dont la création et le fonctionnement seront déterminés par la loi et au sein duquel seront représentés les différents corps de l'Etat et particulièrement la société civile. Cette nouvelle institution aura pour objectif une tolérance zéro de corruption dans notre pays ».*

Il est temps que le chef de l'Etat mette en application sa politique de lutte contre la corruption.

### **Le nécessaire changement de comportement du binôme corrupteur /corrompu**

*« Il n'y a pas de corrompu sans corrupteur »* dit-on. La lutte contre la corruption doit émaner d'un changement de mentalités ou de comportements chez le binôme corrupteur /corrompu. Le président Faure ne disait - il pas que *« le peuple doit être le premier à dénoncer les pratiques frauduleuses et des dispositions particulières doivent être prises pour la protection des dénonciateurs »*. De toutes les façons, il faut que l'individu ait des garanties nécessaires pour sa protection et que le traitement des fonctionnaires soit amélioré.

« En espérant, espérons ! Espoir : le maître mot ».



Mercredi, 07 Juillet 2010 20:28 - «Pour la première édition, les "Trophées Miss Vierge" avaient enregistré 123 dossiers. C'est Mlle Laure Tokin, 25 ans, étudiante en espagnole qui avait été sacrée "reine des vierges" » Acte I du libéralisme juvénile instauré sous l'ère Faure ou "Ère du renouveau". Les conservateurs de la « maison Togo » sont humiliés et priés de la bouclée, la jeunesse sous Faure est en train de faire ses preuves! Dans un pays où 70 % de la population est jeune et leur président aussi jeune et sans vision pour les générations futures, les dérives deviennent des réalités, et les comportements à combattre et à interdire une religion. Dans un Togo de toutes les possibilités, les plus malins en viennent à faire de la République un foutoir pour leur lubies, leurs orgies, leur dévergondage. Les plus téméraires en font une forme d'un commerce "togolo-togolais", et ce au regard de la ministre Ibrahimia Méimounatou qui il paraît au lieu de s'occuper de la jeune fille comme son ministère l'exige, serait plus occupée à faire d'elle même une vierge afin de plaire au prince de la République. Le Togo est à vendre! Ce que Gaspard Baka a fait connaître aux togolais, et nommé lui-même « Miss Togo » il y a une quinzaine d'années est en train de faire des effets secondaires très néfastes pour la République. Une frange de la jeunesse est entrain de lever une forme de pornographie, et de pédophilie qui ne dit pas son nom. Les pédophiles européens estampillés "touristes" et les marchands d'illusions et de drogue sont aux portes de la cité. Il faut des togolais pour leur fournir le petit sésame: la jeune fille vierge.

Quand Gaspard Baka ratisse dans les villages et hameaux à la recherche de la plus belle pour son « Miss Togo », Rodrigue Akolly, le président du comité d'organisation de « Trophées Miss Vierge" lui jette son dévolu en pleine capitale à la recherche de filles que de gynécologues estamperont sur le dossier médical « filles vierges ». Le ridicule ne tue plus au Togo !

Leur pays, le Togo a besoin de vendre ses jeunes filles à des fins de prostitution, à l'instar du gouvernement thaïlandais qui a fini par créer des postes dans ses ambassades européennes pour

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : [info@cvu-togo.org](mailto:info@cvu-togo.org) - Internet : [www.cvu-togo.org](http://www.cvu-togo.org)

Représentation internationale : Courriel : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) - Internet : [www.cvu-togo-diaspora.org](http://www.cvu-togo-diaspora.org)

coordonner et aider leurs prostituées par des conseils. Le plus vieux métier du monde, apporterait près de 2 milliards de dollars dans les caisses de l'Etat de la Thaïlande. Les nouveaux faiseurs togolais de « vierges » et de « la fille la plus belle » sont aussi au parfum de ce commerce mondial fructueux. Désormais très à l'aise avec la nouvelle garde sous Faure, beaucoup de jeunes togolais avec l'aide de détraqués sexuels et de pédophiles ambulants sont en train de transformer les valeurs qui fondent et font la société togolaise par des vices les plus abominables. Chacun dans son espace crée sa funeste forme de prostitution. Des Miss Togo, Miss Collège, Miss Vierges, Miss et Miss... Dans cet univers de la grande prostitution déguisée, ce sont les ministres, directeurs de sociétés, docteurs, avocats qui en sont les grands consommateurs. Où sont les valeurs que nous ont légué nos grandes mamans, nos mamans, nos tantes... ? Qu'est devenue cette dignité qui caractérisait la jeune fille togolaise ? Y a-t-il un ministre au moins pour réguler ce commerce qui ne dit pas son nom et qui prend une forme sous le regard impuissant des parents togolais, des autorités concernés ? Depuis quand la virginité d'une fille que seule devrait connaître son partenaire, son conjoint est-elle devenue une foire dans laquelle tout le monde se doit de connaître le « petit secret » que la jeune fille a rêvée pour son petit amant, mari ou ami qu'est sa virginité ? Dans le nord du pays, et particulièrement en pays kabyè la jeune fille est déjà respectée, sinon très respectée sans passé par des intermédiaires dangereux qui s'érigent en commissaires de comité d'organisation des Miss. Pour le fait qu'elle passe le rituel « Akpema », étape obligée qui fait d'elle désormais une femme, la jeune fille kabyè par exemple n'est pas exhibée comme un produit à vendre mais comme une femme respectant sa tradition, sa culture.

L'idée de rechercher des vierges comme « Miss » dans un pays où la pédophilie est vanter et honorer est à combattre sur tous les plans. La justice togolaise est réputée être faible si les juges eux-mêmes ne sont pas impliqués directement dans cette prostitution. Faute de moyens et de conseils, les organisateurs pourront dévier l'idée de « Trophées Miss Vierge » vers le tourisme sexuel qui prend plusieurs formes en Afrique.

Secundo il est reconnu que les directeurs de sociétés les « grotos » comme les togolais appellent les responsables qui détiennent une petite parcelle dans l'économie togolaise ont des comportements qui sont proche de la perversité. Le cas qui a retenu l'attention des togolais est celui du richissime et député du RPT Gabriel Améyi qui a confondu en 2007 ses millions et les slips de la jeune fille togolaise. Aussi, dans un Togo où les comportements irresponsables le disputent à la sauvagerie, il n'est pas plus une abomination de dire sous les toits que coucher une fille vierge débarrassait l'homme des maladies comme la fièvre jaune et le paludisme.

Faut-il dire Rodrigue Akolly que le VIH-SIDA n'est pas toujours répandu parce que la jeune fille connaîtrait la vie sexuelle un peu tôt, mais parce que sa vie, et son futur étaient noyautés par un système qui n'a pas la culture de respecter l'être féminin et de protéger l'être faible qu'est la femme ? Ce pourquoi vous et vos parrains luttent en exhibant la fille togolaise comme un trophée de guerre au-devant de détraqués sexuels est un crime.

Et il appartient aux togolais de se lever comme un seul homme et de dire haro Rodrigue Akolly, haro Ibrahima Méimounatou, haro Faure Essozimna Gnassingbé...

**Igomzipké Malika Lynx.info**

## **Microfinance MF Transparency to Launch Transparent Pricing Initiative in Eight West African Countries, in Partnership with Luxembourg Development Cooperation**

Tuesday, July 6, 2010

LANCASTER, PA, 1er Juillet 2010 — Ensemble Micro Finance Transparency (MFTransparency) et la Coopération Luxembourgeoise ont mis en place un partenariat pour étendre l'Initiative sur la Transparence des Coûts en Afrique de l'Ouest. Ce projet doit contribuer à l'instauration d'un environnement propice à la transparence et à la protection des consommateurs de micro crédits dans toute la région.

A cet effet, deux ateliers de formation sont prévus le 06 juillet 2010 à Dakar, au Sénégal et le 09 juillet 2010 à Ouagadougou, au Burkina Faso. Ces travaux ont pour objectifs de former les professionnels de l'industrie sur les questions liées à la transparence des coûts dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Les partenaires de la mise en œuvre stratégique de ce projet sont le Réseau International des Institutions Financières Alternatives (INAFI International), partenaire régional de MFTransparency et les réseaux locaux de micro finance. Au Sénégal, MFTransparency travaille avec la Direction de la Micro finance (DMF), l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés, (AP/SFD-Senegal). Au Burkina Faso, MFTransparency collabore avec l'Association Professionnelle des Institutions de Micro finance au Burkina Faso (APIM-BF).

Les ateliers du Sénégal et du Burkina Faso marqueront le lancement officiel du démarrage des activités de MFTransparency sur la Transparence des coûts dans huit pays de l'Afrique de l'Ouest: Sénégal, Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Togo, Guinée-Bissau, Mali et Niger. Ces pays ont été sélectionnés pour leur dynamisme dans le secteur de la microfinance, ainsi que pour leur appartenance à L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). En tant que leader dans la méthodologie de tarification et la transparence des coûts en micro finance, la formation de MFTransparency portera essentiellement sur : Les coûts, la tarification des produits de micro crédit, les prix de collecte de données, la publication, le développement et la diffusion de matériel éducatif.

Ce projet est basé sur une valeur fondamentale qui est la protection des consommateurs en leur permettant de prendre des décisions éclairées. Il facilite également le bon fonctionnement d'un marché libre propice à une concurrence loyale dans lequel les taux artificiellement élevés à but purement lucratif seront exposés. MFTransparency met l'accent sur la formation et l'éducation de tous les acteurs afin de créer un environnement dans lequel la transparence conduit au renforcement du secteur de la micro finance locale. A travers l'Initiative sur la Transparence des Coûts en Afrique de l'Ouest, MFTransparency cherche à promouvoir la micro finance de manière durable et à accroître l'accès des populations à faibles revenus aux micros crédits.

### **A Propos de MFTransparency**

Micro Finance Transparency est une Organisation Internationale non Gouvernementale (O.N.G.) fondée en 2008. Elle a pour but de faciliter la transparence des marchés grâce à la diffusion d'information sur le coût véritable de tous les intervenants du marché. MFTransparency représente une industrie avec des pratiques équitables et responsables. Basé aux Etats-Unis, le groupe a organisé des travaux sur la transparence des

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : [info@cvu-togo.org](mailto:info@cvu-togo.org) - Internet : [www.cvu-togo.org](http://www.cvu-togo.org)

Représentation internationale : Courriel : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) - Internet : [www.cvu-togo-diaspora.org](http://www.cvu-togo-diaspora.org)

coûts en Bosnie, au Pérou, au Cambodge, en Azerbaïdjan, au Kenya, au Bangladesh, en Équateur, en Bolivie et en Inde. Pour plus d'information veuillez s'il vous plaît visiter notre site [webwww.mftransparency.org](http://webwww.mftransparency.org). Dr. Mohammad YUNUS de Grammeen Banque et Elizabeth Littlefield, précédemment Directeur Général du CGAP, et plus de 400 professionnels et organisations se sont engagés à la tarification transparente en approuvant MFTransparency et son initiative. Pour plus d'information sur le personnel de MFTransparency, veuillez s'il vous plaît voir Qui sommes-nous ?

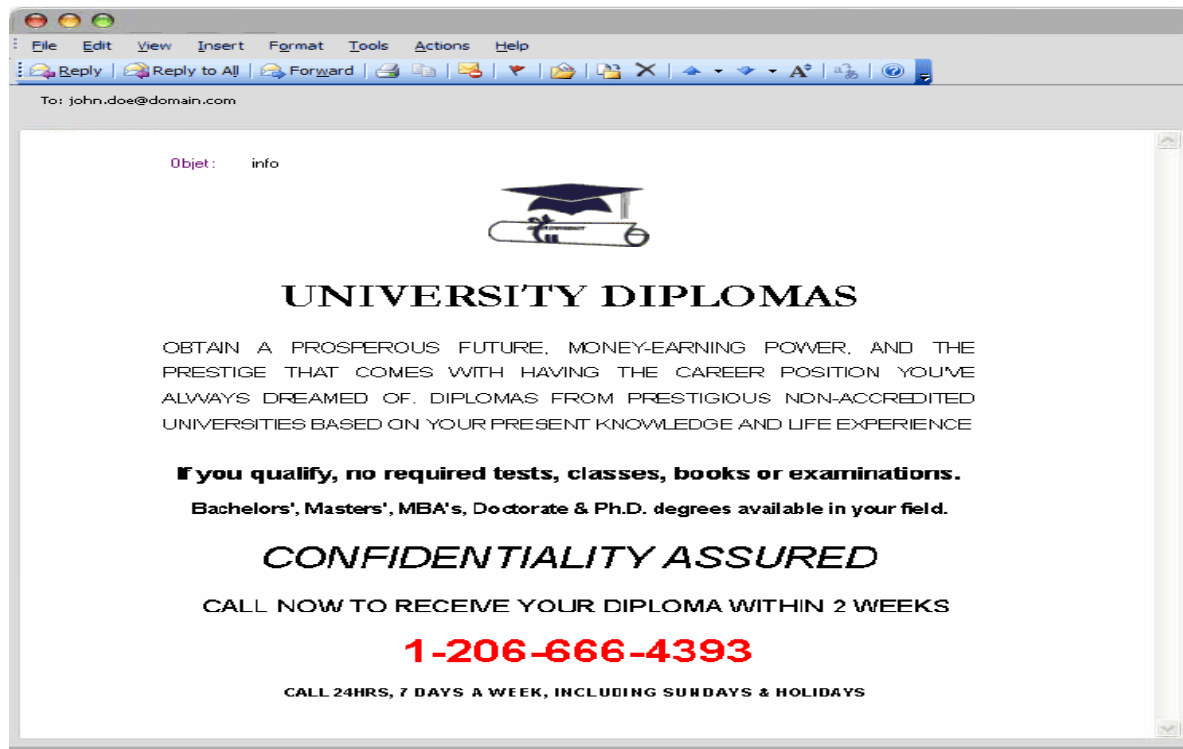
### **A propos de La Coopération Luxembourgeoise:**

La Coopération Luxembourgeoise s'intéresse depuis plus de 15 ans à l'évolution de la micro finance et des systèmes financiers inclusifs. Elle en reconnaît les bienfaits en termes de lutte contre la pauvreté, à condition que les instruments de micro finance utilisés soient adaptés aux contextes culturels et appliqués avec la nécessaire rigueur de gestion.

La Coopération Luxembourgeoise comprend non seulement un appui aux activités de micro finance sur le terrain mais aussi un accompagnement à la promotion des secteurs financiers inclusifs, notamment par un plaidoyer engagé sur la scène luxembourgeoise et les fora internationaux.

Un programme sous régional de promotion des secteurs financiers inclusifs dans la zone UEMOA (Projet AFR/017) en partenariat avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est actuellement en cours d'exécution dans la zone. Son principal objectif est de consolider le secteur et de maîtriser les risques pour la promotion des activités de micro finance dans la sous-région de l'UEMOA.

## Politique Les diplômes de Pascal Bodjona



Mardi, 06 Juillet 2010 08:08 - "Le Lynx a ramené cet article pour faire réfléchir ses lecteurs et les togolais. Au-delà de tout ce qu'on peut dire, il faut remarquer que les togolais méritent leurs dirigeants. Il y a à l'Assemblée 27 députés de l'UFC et 4 du CAR. Pourquoi ne pas au moins se lever un matin et remuer dans la plaie afin que désormais tous les ministres togolais apportent les preuves non réfutables de leurs diplômes? Pourquoi ne pas au moins tester la moralité des uns et des autres en laissant toute une commission chercher le passé de ceux qui nous dirigent? Fréau jardin et ses morts, le nom de Pascal Bodjona vient de rejaillir à la surface. Pourquoi ne pas le pousser à la démission? On a laissé Bodjona Pascal faire quand aux yeux de tous il trichait. Maintenant ce n'est pas seulement un simple devoir il essaye de tricher, mais se sont les textes de la République qu'il tort le cou et curieusement dans la passivité totale de tous les opposants réunis. Quand on a atteint le seuil d'une démission collective qui ne dit pas son nom, les plus nuls en font de la République leur petit jardin."

Antoine Bodjona père de Pascal Bodjona est sûrement le premier déçu des togolais quand il s'agit de la moralité de son fils. Si le père est resté lige, intègre, intellectuel et vertueux, le fils est le parallèle à ce père. Un opposant dit de lui qu'il est juste le « contraire » de son père. Il se rapporte que les relations entre les deux sont les plus tendues et exécrables.

Un ami au primaire se rappelle de lui à Kéto « il était brutal et d'intelligence moyenne »

### Le petit Pascal quitte Kéto pour Lomé

Le jeune Pascal rejoint son père à Lomé quand ce dernier connaît les pires atrocités du régime

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : [info@cvu-togo.org](mailto:info@cvu-togo.org) - Internet : [www.cvu-togo.org](http://www.cvu-togo.org)

Représentation internationale : Courriel : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) - Internet : [www.cvu-togo-diaspora.org](http://www.cvu-togo-diaspora.org)

Eyadema. Marqué par les périodes de vache maigre du père, le petit Pascal Bodjona devient studieux à l'école et s'imprègne des idées nationalistes. En plein vent démocratique des années 1990 il va être un orateur très apprécié par des étudiants qui s'attroupaient autour de lui pour écouter les premiers mots comme démocratie, nationalisme, partis politique, conférence nationale, forum national....

### **Descente aux enfers de Pascal. Un témoin oculaire raconte le jour de sa triche.**

Aujourd'hui installé aux États-Unis un étudiant témoin de la scène dit ne pas comprendre comment il est arrivé à devenir dans son pays un ministre d'Etat « J'étais juste derrière lui le jour de l'examen. Il donnait l'impression d'être déconcentré. Je le vis sortir de sa poche des feuilles pliées. Il les avait alignées et copiait sans être gêné. Quelques minutes je vis un surveillant s'avancer vers lui. Il lui intima l'ordre de se lever et ne faire aucun geste. Bodjona très nerveux répondit qu'il n'était pas le seul à détenir les épreuves déjà corrigées. Plus loin il menaçait notre professeur Mme Brigitte Jonhson Adjamagbo d'être une complice de la vente des épreuves avant les examens ». Un autre témoin raconte « Bodjona n'était pas seul. Cette bande n'était toujours pas à la Fac mais leurs notes toutes les fois après le partage des devoirs nous faisaient réfléchir... mais on avait aucune preuve »

Le verdict de cinq ans de ne plus exercer comme étudiant tombe à L'université du Bénin aujourd'hui université de Lomé. Bodjona humilié et embarrassé quitte l'université sans gloire. La nouvelle est répandue et il devient la risée des étudiantes et étudiants.

### **Eyadema à la recherche de la « racaille » saisi l'occasion...**

La conférence dépouille Eyadema de toutes les prérogatives. La peur de voir le pouvoir quitter définitivement les Gnassingbé s'empare du clan et affiliés. Il faut vite faire.

À Adewi, quartier réputé être le fief du RPT on manipule des jeunes à une résistance avec la création des Tommogs contre les Ekpemogs proche de l'opposition. On recrute de la « racaille » pour la cause. Désormais avec un avenir compromis, Bodjona trouve avec un autre comparse Akadé une idée qui peut faire rêver l'ogre Eyadema. Tous deux fondent le Haut Conseil des Associations et Mouvements Estudiantins (HaCAME) bien que Bodjona lui était déjà radié de l'Université.

Ils ajoutent à cette intelligence le commandant Yoma Djoua aujourd'hui défunt et par ricochet le lieutenant-colonel Kouma Bitenewé aujourd'hui aux côtés de Faure comme branche armée. Eyadema reste le financier et la machine à tuer se met en marche.

On parle des taxis de la mort. Des étudiants comme les Takeli Joseph sont molestés et battus en plein quartier d'Adewi. Les étudiants comme Djollé, Worou Alabassa, Ouyin Nabine etc.... sont obligés de quitter l'université. La terreur se répand partout. Bodjona et le HaCAME installent des écrans géants pour des films pornographiques dans leur QG. Des étudiants pour la plupart du septentrion se livrent à la drogue et à l'alcool. Des scènes horribles de brimades des étudiants par le HaCAME deviennent courantes. Et le sommet culminant de cette criminalité du HaCAME est la mise à feu des archives de l'université sous les ordres de Bodjona. Quand on veut devenir ministre d'Etat un jour il faudrait effacer ces dossiers noirs qui peuvent rattraper notre destin de ministre. Depuis Bodjona n'a été inquiété par une plainte.

Signe des temps, il se rapporte que de tous les membres du HaCAME, il n'y a pas plus de cinq qui vivent encore. Bodjona a rectifié Akadé qui fut enterré dans l'anonymat le plus complet. Djoua Yoma le commandant est décédé. Un certain Kpékpessi tueur à gage vit aux États-Unis et le procureur de la République Mr Robert Bakaï qui fut de la bande du HaCAME à aller chercher tous les dossiers de la primature après l'arrestation du premier ministre Joseph Koffigoh.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : [info@cvu-togo.org](mailto:info@cvu-togo.org) - Internet : [www.cvu-togo.org](http://www.cvu-togo.org)

Représentation internationale : Courriel : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) - Internet : [www.cvu-togo-diaspora.org](http://www.cvu-togo-diaspora.org)

Nommé Ambassadeur pour service rendu à la dictature, Bodjona est resté l'homme de main de tous les transferts de fonds du clan. Et comme par hasard un certain Faure Gnassingbé était aux États-Unis nous dit-on pour des études.

Les recoupements du Lynx au niveau des Universités américaines nous ont laissé dubitatifs. Et Bodjona qui n'a de respect pour les diplômes sait que son curriculum-vitae n'engage que Faure qui a fait de lui un ministre d'Etat dans un pays qu'on pensait être débarrassé définitivement des voyous.

Puisqu'il y a trois sortes de prix, il appartient à Bodjona de dire aux togolais les diplômes qu'il a mérité, les diplômes qu'il a acheté et les diplômes qu'il a volé.

## Djima Matapari Lynx.info

### Curriculum Vitae de Pascal Bodjona



Monsieur Pascal BODJONA est né le 17 mai 1966 à Kéao dans la Préfecture de la Binah.

Il fit ses études primaires à Kéao et secondaires au collège Solidarité de Lomé puis au Lycée Technique Eyadema de Lomé où il obtint le baccalauréat série G3, mention assez bien.

Il entre à l'Ecole Supérieure d'Administration et des Carrières Juridiques (ESACJ) actuelle faculté de droit de l'Université de Lomé. Après son DEUG II option droit des affaires, il poursuit ses études respectivement à l'Université Haward et à Columbus University couronnées par le Bachelor of science, option Public Administration.

Il est également titulaire d'un certificat d'études de l'Institut d'Etudes Politiques de Washington D.C.

M. Pascal BODJONA est diplômé de l'Ecole John Kennedy School of Gouvernement de la prestigieuse Université de Haward de l'Etat de Massachusetts aux Etats-Unis d'Amérique.

C'est en 1994 qu'il commença sa carrière professionnelle au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération comme Chargé de mission auprès du Ministre.

Il sera affecté en 1995 à l'Ambassade du Togo à Washington où il occupait le poste de Chargé commercial avant d'être promu trois années plus tard, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Togo près des Etats-Unis d'Amérique et de la République Fédérative du Brésil, fonction qu'il exercera jusqu'en mai 2005.

Il fut au cours de sa carrière, doyen du corps diplomatique ouest africain à Washington.

Avant sa nomination au poste du Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, porte-parole du Gouvernement, M. BODJONA était Directeur de Cabinet du Président de la République.

Il est membre du Bureau politique du RPT et Secrétaire national aux affaires politiques du même parti. Rappelons que le Ministre BODJONA, fut Secrétaire Général de l'Association des Etudiants Togolais de l'Université du Bénin, section du MONESTO, membre fondateur du Haut Conseil des Associations et Mouvements Etudiantins (HaCAME) puis membre de la Commission Constitutionnelle des «109».

Commentaires

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : [info@cvu-togo.org](mailto:info@cvu-togo.org) - Internet : [www.cvu-togo.org](http://www.cvu-togo.org)

Représentation internationale : Courriel : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) - Internet : [www.cvu-togo-diaspora.org](http://www.cvu-togo-diaspora.org)



## Politique Eric Dupuy « Olympio n'a jamais dirigé l'UFC ! »



Publié le 07/07/2010 - « En réalité Gilchrist Olympio n'a jamais dirigé l'UFC, il était souvent à l'étranger et de temps en temps, il se déplaçait et se baladait dans la rue pour dire quelques mots aux populations. Les dirigeants de fait de ce parti, c'est Patrick Lawson ».

Cette déclaration d'Eric Dupuy, le secrétaire national à la communication de l'UFC, un proche de Jean-Pierre Fabre, a le mérite de la clarté et met en lumière la véritable stratégie menée depuis 2005 par un groupe de putschistes au sein du parti : se débarrasser de M. Olympio.

Dans un communiqué publié mercredi, M. Dupuy tente par ailleurs d'accréditer la thèse d'une dissolution de l'UFC par son fondateur, Gilchrist Olympio, et invitant la population à défendre le « patrimoine national ».

La rumeur d'une dissolution du parti est répandue depuis quelques jours par des journaux proches du Frac de Jean-Pierre Fabre.

En photo : (de gauche à droite) Jean-Pierre Fabre et Gilchrist Olympio en mars 2010 à Lomé



## Politique UFC Maître Djovi GALLY dément une dissolution par voie judiciaire



**Après l'OBUTS s'achemine –t-on vers la dissolution de l'UFC ? Selon certaines sources, des proches de Gilchrist Olympio dont Me Djovi Gally auraient contacté des avocats pour déposer ce matin 7 juillet une plainte en dissolution de l'UFC. Mais contacté par le site mo5-togo.com, l'avocat et conseiller spécial de Gilchrist Olympio, Me Djovi Gally a balayé d'un revers de la main « ces affirmations infondées ».**

Gilchrist Olympio avait laissé entendre qu'il traduirait Jean-Pierre Fabre devant les tribunaux, si ce dernier n'amenait le Bureau national à revenir sur la décision d'exclusion des AGO. La date limite de l'ultimatum était le 4 juin dernier, mais au lieu d'une information judiciaire contre Jean-Pierre Fabre, c'est plutôt à une recomposition du Bureau national par Gilchrist Olympio à laquelle on a assisté.

Pour les détracteurs de Gilchrist Olympio, l'acharnement de ce dernier procède d'une manipulation par le pouvoir en place. Pour le Secrétaire à la communication de l'UFC, M. Eric Dupuis, «la stratégie du RPT c'était la mort politique de Gilchrist Olympio maintenant qu'ils sont en train d'atteindre cet objectif, la seconde phase de cet objectif c'est de réduire à néant l'UFC et à travers l'UFC toute l'opposition démocratique au Togo pour pérenniser le pouvoir Gnassingbé encore quarante ans» minimum. On se rappelle que depuis la dernière présidentielle, la première formation politique de l'opposition togolaise est secouée par une crise sans précédent qui oppose deux courants du parti dont l'un dirigé par le président Gilchrist olympio et l'autre conduit par le Secrétaire général Jean Pierre Fabre. Chaque courant menace de recourir au congrès extraordinaire du parti pour étendre sa mainmise sur les instances décisionnelles. Selon Eric Dupuis, le parti se prépare activement au Congrès extraordinaire. Jean-Pierre Fabre avait donné fin juillet pour la tenue de ce Congrès.

**mo5-togo.com**

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : [info@cvu-togo.org](mailto:info@cvu-togo.org) - Internet : [www.cvu-togo.org](http://www.cvu-togo.org)

Représentation internationale : Courriel : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) - Internet : [www.cvu-togo-diaspora.org](http://www.cvu-togo-diaspora.org)



## Politique Pas de dissolution de l'UFC



Publié le 07/07/2010 - « Gilchrist Olympio n'a certainement pas l'intention de dissoudre l'Union des forces de changement, le parti qu'il a lui-même créé », a déclaré l'un des proches du président national de l'UFC, joint au téléphone mercredi par republicoftogo.com.

« Comment imaginer que M. Olympio, après avoir signé un accord historique avec le pouvoir en place RPT pour ramener l'apaisement dans le pays, décide de dissoudre sa propre formation politique. Il s'agit ni plus ni moins que de désinformation », a précisé le même interlocuteur qui fait directement référence à une information publiée lundi par le quotidien Liberté (proche du Frac).

L'entourage de M. Olympio envisage d'interdire aux membres de l'UFC, partie prenante dans le Frac, de parler au nom du parti.



## Politique Dialogue et récupération



Publié le 04/07/2010 - Lors de la nouvelle marche du Frac samedi à Lomé, Agbéyomé Kodjo, orphelin de son parti Obuts, dissout il y a quelques jours par la justice, a mis de l'eau dans son vin en acceptant le principe d'une négociation avec les autorités.

« Même si nous n'allons pas obtenir gain de cause à notre principale revendication, celle de prendre pouvoir et le remettre à Jean-Pierre Fabre, il faut que Faure Gnassingbé accepte d'aller à la table de négociation avec le Frac et les partis alliés, histoire d'apaiser la tension sociale et de faire revenir la confiance au Togo », a déclaré l'ancien Premier ministre du général Eyadema.

Quant à Jean-Pierre Fabre, secrétaire général - dissident - de l'UFC, il a tenté de récupérer le mouvement social né de la hausse du prix des carburants.

« Le mouvement social et politique doit cheminer et travailler ensemble, car au finish, c'est le même objectif que nous poursuivons », a indiqué le député UFC dont la campagne de contestation s'essouffle. Ils n'étaient que quelques centaines de sympathisants à arpenter les rues de Lomé pour contester la victoire du président Faure Gnassingbé.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : [info@cvu-togo.org](mailto:info@cvu-togo.org) - Internet : [www.cvu-togo.org](http://www.cvu-togo.org)

Représentation internationale : Courriel : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) - Internet : [www.cvu-togo-diaspora.org](http://www.cvu-togo-diaspora.org)



## **Politique UFC Les députés AGO veulent créer un groupe parlementaire**

**L'escalade continue à l'UFC. Selon le quotidien privé Liberté, les députés proches de Gilchrist Olympio, les Amis de Gilchrist Olympio (AGO) entendent constituer un groupe parlementaire indépendant du groupe UFC originel dirigé par Jean-Pierre Fabre. Le projet suivrait son cours et pourrait être effectif à la prochaine session de l'Assemblée nationale. La rentrée devrait apporter alors beaucoup de surprises.**

Actuellement au nombre de sept (7), en attendant de nouvelles entrées ou défections, Kokou Aholu et Alexandre Akakpo du Zio, Kossi Kpoyi d'Agou, Itidou Oga Tchakpama de l'Amou, Théophile Adjangba du Moyen Mono, Nicodème Habia de l'Avé et Tsimesse Gbeya du Golfe, sont les représentants concernés.

Joint au téléphone par MO5-Togo.com, Eric Dupuis, le secrétaire national à la communication du parti, a déclaré n'être « pas au courant du projet mais que ces AGO sont capables de tout pour détruire le parti. » « De toute façon, depuis leur présence à l'Assemblée pendant la présentation de la politique générale du Premier ministre, nous avons appris qu'un ministre RPT leur avait recommandé de constituer un groupe parlementaire », a ajouté M. Eric Dupuis.

Un député UFC a tout de même déclaré à Liberté qu'ils sont « informés de ce projet. Ils ont été élus sur la liste UFC. Mais s'ils décident de quitter le parti pour former un autre groupe parlementaire de députés indépendants, c'est avec leur base, c'est –à-dire ceux qui les ont élus, qu'ils auront affaire. »

De source bien informée, une réunion se tiendra ce mercredi à la villa de Gilchrist Olympio à Tokoin entre ces députés et l'opposant historique pour peaufiner la stratégie.

Selon l'article 23 alinéa 3 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, un groupe parlementaire peut être constitué à partir de quatre députés. « Un groupe ne peut être reconnu comme administrativement constitué que s'il réunit au moins le vingt-cinquième (1/25) des membres de l'Assemblée nationale », indique l'article 23 qui dit en même temps qu'un « parti politique ne peut constituer plus d'un groupe parlementaire ». Ce qui énonce déjà la difficulté à réaliser cette stratégie. Selon les indiscrétions, le député Kokou Aholou du Zio devrait prendre la tête de ce groupe parlementaire.

Cette énième escalade dans la crise interne à l'UFC intervient alors que le Bureau national « se prépare activement pour le congrès national extraordinaire », selon un cadre de l'UFC. Le groupe parlementaire UFC ne soutient pas les ministres UFC-AGO au gouvernement. Peut-être est-ce la raison de la constitution d'un autre groupe qui puisse appuyer les ministres AGO. Cela aura le mérite de la clarté. Reste à savoir quel nom aura le nouveau groupe parlementaire UFC.

**mo5-togo.com**



## Politique Djimon Ore reçoit la HAAC



Publié le 05/07/2010 - Le ministre de la Communication, Djimon Ore (photo), a reçu lundi à Lomé les représentants de la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la Communication (HAAC) avec à sa tête son président, Philippe Evégnon.

Une première prise de contact depuis sa nomination le 28 mai dernier.

Les membres de l'institution ont dressé un bilan des activités depuis le début de l'année et évoqué avec le ministre les forces et les faiblesses des médias togolais de presse écrite ou audiovisuelle.

M. Ore entend rendre ce secteur plus dynamique et plus professionnel en fixant un cadre de développement et de formation.

## Social Le risque réel d'un front social sans leader

« Que le gouvernement prenne acte de ce qui s'est passé ce vendredi. Nous ne faisons rien contre le gouvernement ». Voilà la conclusion du secrétaire général de l'Association togolaise des consommateurs (ATC), Aladjou AGOUTA, qui résume l'approche que devraient avoir les pouvoirs publics au lendemain d'un vendredi comme un samedi à Lomé » (expression du site officiel [republicoftogo.com](http://republicoftogo.com)). Le 2 juillet, presque tous les commerces ont baissé leur rideau, la circulation est paralysée par l'absence de taxis. On peut même jouer au grand marché, centre névralgique du commerce dans la capitale togolaise, ironisait-on. Dans le secteur privé, on n'a pas voulu prendre de risque. La grève a été suivie. A la FUCEC à Atikoumé, on pouvait s'imaginer un déménagement de l'institution faïtière des coopératives d'épargne et de crédit. Dans certaines banques, on n'a pas traité plus de cinq chèques durant toute la journée, contre une moyenne traditionnelle journalière de 40 à 50. Dans les régies financières de l'Etat, l'affluence était en berne. Et par ricochet les entrées de fonds. Les clients ont simplement fait défaut ce 2 juillet. Aux frontières terrestres, les commerçants et les voitures qui paient les taxes ont manqué. Dans l'administration publique, des cahiers ont été particulièrement déposés pour des contrôles de présence aux heures réglementaires d'arrivée et de départ de l'administré. Par défaut de taxi, certains ont dû manquer à l'appel. Et pour ceux qui étaient présents de corps, on a plus compté le passage des huit heures de travail du jour qu'à véritablement travailler. « On peut aussi respecter la grève tout en étant sur son lieu de travail », nous confiait un habitué du CASEF. Dans l'après-midi, on a sorti la tête pour observer le dehors. Les exemples peuvent se multiplier. Ce qui est sûr, le citoyen et l'Etat ont perdu en termes de gains financiers.

### *Syndicats et pouvoir ont failli*

Quelques heures auparavant, l'Intersyndicale des travailleurs du Togo (ISTT) a pourtant décrété la suspension du mot d'ordre de grève après l'accord du gouvernement de diminuer les prix des produits pétroliers de 20 francs Cfa. Du 30 juin jusqu'à la mi-journée du 1er juillet, les responsables syndicaux ont réitéré le maintien de la grève après avoir rencontré leur base respective. Le motif étant que la mesure d'augmentation doit être simplement retirée par l'Exécutif. Et là, on a respecté la base sans rien lui expliquer. Brusquement, dans les dernières 10 heures de l'expiration de l'ultimatum, on a plus tenté de dispenser le cours sur les techniques de négociation. Ce qui a embrouillé la base syndicale qui n'a plus été consultée dans l'acceptation d'une condition qui n'était pas la sienne.

Surtout que, dans le même temps, l'ATC dénonçait sa mise à l'écart des négociations. Car, brusquement, on a brandi le Cadre de dialogue qu'est le Conseil national du dialogue social (CNDS). Pourquoi avoir accepté l'alliance voulue par l'ATC pour une action citoyenne, sachant qu'elle n'est qu'une simple association n'ayant pas le droit de lancer un mot de grève ? Qu'est-ce qui a pu justifier le défaut de communication entre l'ISTT et l'ATC entre la soirée du 30 juin et la matinée du 1er juillet ? Finalement, les arguments de Ephrem Tsipkolnou, l'un des leaders de l'ISTT, n'auront pas convaincu le consommateur. Peut-être le syndiqué de la CGCT, sa base.

Et pour soutenir la circonscription du dialogue au CNDS, les responsables de l'ISTT ont brandi une opposition de la partie gouvernementale. Motif pris de ce que l'ATC n'en est pas membre. Alors même qu'elle ne parlait pas au nom des travailleurs. Il s'agissait dans tous les cas d'une réunion de crise du CNDS qui pouvait adopter des mesures exceptionnelles de discussions. Surtout que l'ATC est membre de près d'une vingtaine de structures étatiques (voir encadré) et qu'elle a voyagé à plusieurs reprises aux frais de l'Etat. La démarche aurait permis d'emballer le consommateur qui n'est pas forcément le fonctionnaire. On a minimisé le fossé réel entre les leaders et les membres des syndicats. En témoigne la grève des 22 et 23 juin. On a sous-estimé ce que ressent la population et ce que disait l'ATC. Qu'à cela ne tienne, l'ISTT a rejoint les pouvoirs publics dans l'erreur de communication.

### ***Le risque ouvert***

Visiblement, l'ATC ne pensait pas être écoutée en maintenant le mot de grève. Chose normale, car elle n'a pas forcément en adhérents le nombre de tous ceux qui ont boudé la suspension de la grève. Avec les tergiversations d'un passé récent, elle ne devrait pas se sentir dans sa peau. C'est le remake des premiers mouvements de mécontentement qui ont suivi la hausse des prix le 18 juin dernier. Et c'est la crainte des responsables de l'ATC. « C'est le consommateur qui a manifesté et, sûrement, le syndiqué pour qui le mouvement était pourtant suspendu. Alors il faut craindre que, demain, un mouvement social ne s'ouvre sans qu'on ne trouve le leader qui l'aura déclenché et avec qui discuter dans ce cas », avance Aladjou Agouta qui parle d'effort insuffisant dans la diminution des prix car « le gouvernement sait les taxes énormes qu'il fait supporter au consommateur ». Il y a quelques années, l'Association en avait déjà appelé au principe d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers, même de façon mensuelle comme dans certains pays voisins. De la nécessité donc de maintenir un dialogue inclusif pour éviter des situations de crise évitables.

En rappel, les prix sont à nouveau réajustés à la pompe : 560 Fcfa par litre d'essence sans plomb, 555 Fcfa par litre de gasoil, 455 Fcfa par litre de pétrole lampant et 630 Fcfa par litre de mélange deux temps.

### ***En encadré***

L'ATC est une ONG de développement autonome et apolitique qui a signé un Accord Programme avec l'Etat le 6 juillet 2006. Elle existe depuis le 9 janvier 1999 sous le numéro de récépissé 121/MISD-SG-DAPSC-DSC du 01/09/2000. La reconnaissance de son statut d'ONG est faite sous le No 228/MPATHUI/2001.

L'ATC représente les consommateurs et usagers dans les structures suivantes : le Comité National pour la Protection de la Couche d'Ozone, le Comité National de la Biodiversité, le Comité National de Pilotage du programme de mise en place d'un système d'accréditation, de normalisation et de promotion de la qualité au sein de l'UEMOA, le Conseil d'Administration de l'EPAM (Etablissement Public Autonome des Marchés), le Comité National de Coordination et de Suivi (CNCS) pour l'analyse des systèmes de passation des marchés au Togo, le Conseil National de la Normalisation, le Comité National de Prévention et de Lutte contre la Grippe Aviaire, le Comité National de Lutte contre la Contrefaçon, le Comité de Pilotage du PNE (Partenariat National Eau), le Quadrilogue National pour l'accès aux services essentiels, la Commission Nationale de la Concurrence et de la Consommation (CNCC), le Comité National du Mécanisme pour un Développement Propre (MDP), le Comité Interministériel sur la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), le Comité de Réflexion sur la Vie Chère, le Comité Interministériel pour la préparation de la réforme institutionnel dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement, le Comité National pour la Fortification des Aliments (CNFA), le Comité National de suivi du Programme d'Evaluation du Secteur Financier Régional (PESF), la Commission Nationale de l'Organisation Africaine pour l'Harmonisation des Droits des Affaires (OHADA) et l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

Ses partenaires sont OIC (Organisation Internationale des Consommateurs) dont elle est membre, RAC-UEMOA (Réseau des Associations de Consommateurs de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine), UFC-Que Choisir (Union française des consommateurs), BEUC (Bureau européen des consommateurs), Consumentenbond (Association néerlandaise des consommateurs) et CUTS-CIER (Centre for International Trade, Economics and Environment).

**Social L'ATC a vu venir l'amalgame de Fabre**

« Ce qui nous intrigue dans tout ça, c'est que les politiques vont vouloir récupérer le mouvement, surtout la bande à Jean-Pierre Fabre dans sa pagaille des samedis. Le gouvernement ne veut pas comprendre ça en faisant baisser la grogne. Au même moment, d'autres du pouvoir veulent y voir une manipulation politique », nous confiait le mercredi dernier l'un des responsables ayant lancé le mot d'ordre de grève pour contester la hausse des prix des produits pétroliers. Il n'aura finalement pas tort d'avoir prédit. A la suite du footing du samedi dernier, le président élu de l'Union des forces de changement (UFC, branche révolutionnaire) lançait son invitation à la foule : « le mouvement social et politique doivent se rejoindre. Et je profite de cette tribune pour lancer un appel pour que les deux mouvements s'alimentent mutuellement, car au finish, c'est le même objectif que nous poursuivons ». Fabre et ses FRACistes veulent rebondir. Ils ont certainement mesuré l'impopularité et l'échec cuisant de leurs opérations « Togo mort » et « Togo jaune ». Suivant le bon sens, les ressentiments sociaux et politiques ne sont pas les mêmes. Dans le second cas, on vise uniquement la conquête du pouvoir d'Etat, c'est-à-dire qu'il faut débarquer ceux qui y sont. Alors que, dans le mouvement du 2 juillet, les tenants du pouvoir sont en place, mais ils font autrement. Dans tous les cas, il ne peut en être autrement. Puisque les marches de samedi sont toujours arrimées à l'actualité de la semaine. On prie seulement qu'une reproche soit faite à une action du pouvoir en place par la masse. Et le sujet est bien décortiqué. Vive la marche ! Il suffit d'y aller en période de soudure en information pour se rendre compte de l'ennui des organisateurs et des invités. Qu'à cela ne tienne, il y a longtemps que la démission du vainqueur Faure Gnassingbé ne fait plus recette dans la foule de marcheurs. Ce qui reste à vider, c'est l'imminence très proche du gouvernement de Fabre qu'on ne voit jamais venir depuis que la promesse est faite, il y a quatre mois.

On s'accrochera à la balle du pétrole jusqu'à ce qu'on trouve autre chose. C'est ça aussi la démocratie sur la Terre de nos Aïeux. Courage !

**Société Un manœuvre tué dans un accident de travail à Lomé**

**Un accident de travail s'est produit hier mardi sur un immeuble en construction à GTA non loin du siège de la LONATO à Lomé. La victime, un manœuvre a été propulsé du haut du 5ème étage au sol. Selon un témoin, la victime travaillait quand le drame s'est produit.**

Il aurait été propulsé au sol par une machine sous le poids de la charge. « On l'a retrouvé par terre, la figure totalement écrasée et le sang coulait. Nous avons appelé les pompiers qui ne sont pas vite arrivés alors on a cherché un taxi pour l'amener à l'hôpital. La machine était placée en haut et il est au milieu pour la tirer. Je crois que c'est le poids qui a dépassé la chose et l'a tiré vers le bas», a raconté un témoin au MO5-Togo.com.

On apprendra plus tard que la victime a succombé à ses blessures. Au Togo, plusieurs personnes travaillent dans l'illégalité. Elles ne sont ni assurées ni déclarées à la caisse et sont pour la plupart du temps abandonnées à leur triste sort quand subviennent des accidents de travail. Les autorités devraient se pencher sérieusement sur le travail « au noir » et les conditions de travail dans l'informel, surtout dans le secteur du bâtiment et de la construction pour éviter que les veuves et les orphelins ne supportent seuls la perte de leurs parents morts sur leur lieu de travail.

**mo5-togo.com**



## Société Togo Quand des mineures se livrent à la prostitution

A Lomé, des hôtels et des maquis poussent comme des champignons. Et, c'est dans ces lieux qu'on trouve les prostituées de toutes catégories dont les mineures. Tina D. jeune togolaise de 15 ans vivant à Doulassamé avec ses parents est au nombre de celles-ci. Elle est prostituée depuis un an et demi. Son père fait un petit boulot dont elle ignore le nom et sa mère est mariée à un autre homme. «Je fais cela pour payer mes petites affaires parce que ma maman n'a pas d'argent. Elle ne travaille pas. Je bois mais je ne fume pas comme les autres le font. Je me protège. J'accepte de sortir avec des vieux quand ils me donnent beaucoup d'argent, sinon je n'aime pas les vieux. Moi je préfère les jeunes. Je travaillais avec une femme mariée à un blanc mais elle est sévère c'est pourquoi je suis partie, mais si je gagne beaucoup d'argent je vais abandonner ce métier. Je voudrais travailler quelque part où on ne me maltraite pas », a-t-elle déclaré. Pendant qu'elle parlait, certaines de ses camarades dans des tenues suggestives faisaient des démarches lascives pour mieux appâter les clients. D'autres filles beaucoup plus audacieuses s'accroupissaient carrément pour mieux faire voir leur postérieur bien habillé aux passants.

Céli S., 17 ans, filiforme à l'allure sahélienne vivait avec sa sœur aînée à Atakpamé. Depuis deux ans, elle racole les rues à Lomé. «J'ai quitté Atakpamé pour venir travailler ici, ma sœur arrivait à peine à s'occuper de moi. Mes parents ne savent pas que je fais ce job. Je leur ai dit que je suis serveuse dans un bar de la place. Mais je me protège à cause des maladies et des grossesses non désirées» affirme-t-elle. Combien gagnent-elles par nuit ? Les réponses varient car les chiffres d'affaires sont instables. D'après Céli, chaque fille a sa chance, parfois, elle peut n'avoir rien gagné durant une nuit rien ou seulement 1000 Cfa si Dame chance daigne lui sourire. «Je fume et je prends de l'alcool pour ne pas avoir honte, il y a des hommes qui nous violentent souvent mais on fait avec. Ce sont les risques du métier », indique-t-elle avec un brin d'humour. Pour Ruth G., 16 ans, la vie n'est pas facile car elle est orpheline de père et de mère. Elle a un enfant qu'elle a laissé à sa tante au village.

Elle soutient n'avoir personne pour lui venir en aide. Elle vivait auparavant à Kpalimé avec ses sœurs et cousines qui se débrouillent. « Je me débrouille. Quand je vais avoir de l'argent, je vais rentrer à Agotimé-Nyitoé pour voir mon enfant », confie-t-elle en mentionnant les difficultés qu'elles rencontrent très souvent avec les clients sans cœur. «Ces brigands, quand ils viennent, ils veulent nous faire l'amour avec violence. Sans payer ils s'en vont. On ne peut rien faire». Il y a un qui m'a donné trente (30.000f) pour me faire l'amour sans capote mais j'ai refusé, il a pris son argent et est parti», a-t-elle expliqué. A la question de savoir si elles sont lesbiennes aussi, voici ce que quelques unes d'entre elles ont déclaré «moi, je les envie ces lesbiennes. Elles sont très propres.

Elles sont fières d'elles. Elles ne nous approchent même pas parce qu'elles se disent que, nous, les prostituées nous sommes sales». «Mais c'est vrai parce que tout le monde couche avec nous, vieux comme jeunes », s'exclame une autre du nom de Ginette K. une fille vivant à Lomé depuis 6 mois. Ginette, elle, a 20 ans. Elle ne fait rien dans la vie si ce n'est que la prostitution. En ce qui concerne Cynthia, 21 ans, Nigériane, vivant à Lomé depuis 5 ans, elle est venue au Togo pour les affaires commerciales. Ces affaires ayant périclité, et ne sachant où aller, elle a donc décidé de s'adonner au plus vieux métier du monde. «J'ai commencé à faire la prostitution il n'y a pas longtemps de cela, comme j'ai fait faillite et je ne sais plus où aller, j'ai décidé de venir ici, le temps d'économiser un peu de sous pour monter une nouvelle entreprise », dit-elle.

Ce sont les difficultés de la vie, notamment la pauvreté et la démission des parents qui ont amené toutes ces jeunes filles sur les chantiers de la prostitution. La ruée vers Lomé s'explique par le fait que c'est la capitale politique et économique, un lieu où se tiennent régulièrement des séminaires, des réunions politiques, forums etc. Alors, le marché de la prostitution flambe à cause de la demande de plus en plus forte. Prostituées malgré elles ? Peut-être, mais toutes ces filles n'ont en commun qu'un seul rêve : se constituer un petit capital et tirer un trait sur ce métier qu'elles trouvent toutes répugnant.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : [info@cvu-togo.org](mailto:info@cvu-togo.org) - Internet : [www.cvu-togo.org](http://www.cvu-togo.org)

Représentation internationale : Courriel : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) - Internet : [www.cvu-togo-diaspora.org](http://www.cvu-togo-diaspora.org)